
AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

**« CENTRE DE PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR CHRONIQUE DES PATIENTES
ATTEINTES D'ENDOMETRIOSE
EN NOUVELLE-AQUITAINE »**

2026

DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS : 29 mai 2026

Autorité compétente pour l'appel à candidature :

Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine
103 bis, rue Belleville
CS 91 704
33 063 BORDEAUX Cedex

Direction en charge de l'appel à candidature :

Direction de l'offre de soins (DOS)
Pôle soins de ville et hospitaliers

Pour tout échange : Par courriel à ars-na-dos@ars.sante.fr, mentionner dans l'objet du courriel la référence à l'appel à candidature « Centres de prise en charge de la douleur chronique des patientes atteintes d'endométriose ».

Modalités de dépôt des dossiers :

➤ **Candidats potentiels :**

Tout établissement souhaitant être reconnu

- niveau 2 de prise en charge de la douleur chronique des patients atteintes d'endométriose
- ou
- niveau 3 de prise en charge de la douleur chronique des patients atteintes d'endométriose

L'ARS se donne pour objectif 3 ou 4 centres de niveau 3 pour la région.

➤ **Dossier de candidature :**

Le projet sera transmis à l'aide du modèle de dossier de candidature joint. Ce dernier reprend les critères du cahier des charges qui devront y être explicités afin de permettre à l'ARS d'apprécier la conformité du projet.

En complément peut être joint au dossier tout élément utile à l'instruction du dossier.

➤ **Instruction du dossier par l'ARS :**

Lors de l'instruction du dossier en lien avec l'AFENA, l'ARS sera particulièrement vigilante aux points suivants :

Pour les candidatures relevant du niveau 2 :

- l'articulation avec le niveau 1 (cf cahier des charges) (cf cartographie en pj)
- le renseignement de la file active de patientes suivies (une patiente revenant plusieurs fois étant comptabilisée une seule fois en file active) et du nombre de nouvelles patientes chaque année est obligatoire
- une participation du médecin algologue (ou l'IDE du centre anti-douleur) aux RCP endométriose est attendue.

Pour les candidatures relevant du niveau 3 : attendus relatifs au niveau 2 avec en complément :

- la présence d'un algologue dédié à l'endométriose sur site avec une activité majoritairement réservée à la prise en charge de la douleur de l'endométriose,
- l'existence d'un HDJ douleur résistante de l'endométriose,
- l'existence d'un programme en cours ou en projet ETP Endométriose de recours avec une forte composante sur la prise en charge de la douleur résistante à destination des patientes de recours régional,
- le développement de manière optionnelle d'une activité de recherche et/ou de formation en lien avec la douleur de l'endométriose.

➤ **Transmission du dossier :**

Le dossier de candidature doit être transmis obligatoirement :

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Par courriel à l'adresse : ars-na-dos@ars.sante.fr- L'objet du courriel devra être : « AAC centre de prise en charge – douleur endométriose » |
|---|

Répartition des centres de prise en charge de l'endométriose en Nouvelle-Aquitaine

Janvier 2026



